



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°149

le magazine

JANVIER 2022

FOCUS

Les séniors

ET AUSSI...

ACTUS

P 4-5

DÉLÉGATION JEUNESSE

P 6-7

PORTRAIT

P 17

L'EFFET
VITRÉ

Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Instantané	6/7

FOCUS

Les séniors	8/9
-------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Janvier 2022 - N°149
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Janvier 2022

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Aude de la Vergne. Suivi de
rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : Agelia. Impression :
Imprimerie des Hauts de Vilaine.
Rédaction : Jean-Louis Kernén, Shirley
Piron, Émilie Dutrait. Photo de couverture :
Apolline Poulain. Crédits photos : Mairie de
Châteaubourg ; Pierre Lepoutre, photo-
graphe professionnel à Châteaubourg
(www.pierrelpoutre.com)

Édito



Chers Castelbourgeoises et Castelbourgeois,

Au moment où j'écris les lignes de cet édito, nous tournons les dernières pages de l'année 2021 pour ouvrir un nouveau chapitre avec l'année 2022. Malgré le contexte sanitaire qui continue d'impacter le fonctionnement de la collectivité, les élus et les services de la Ville ont été très actifs pour faire avancer nos projets. Après la livraison de la Maison de l'Enfance, ce sont les travaux de la Médiathèque qui ont démarré. L'extension du parking sud de la gare, la rénovation et la restructuration de la bibliothèque actuelle et de la grange attenante suivront rapidement. Un nouveau pôle associatif y verra le jour.

En matière de développement économique, les travaux de la phase 2 du centre commercial de l'entrée de ville sont planifiés pour 2022 ainsi que plusieurs implantations d'entreprises. Des projets de nouveaux commerces dans le centre-ville sont également à l'étude.

Conformément aux objectifs de notre Plan Local d'Urbanisme, nous travaillons sur nos projets de constructions de logements pour 2022 :

- 43 logements derrière l'ancienne gendarmerie
- 43 logements à la place de l'ancien garage Renault à Saint-Melaine
- 50 logements allée des Tamaris à Saint-Melaine
- 100 logements avec plusieurs opérations au sud de la gare

Nous démarrons également les travaux de la ZAC route de Servon-sur-Vilaine, avec une commercialisation en 2023. L'ensemble des projets en discussion nous permet d'avoir une vision à 10 ans du développement de notre ville avec seulement 25 % des constructions en extension urbaine et 30 % minimum de logements aidés. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans les objectifs de la loi Climat et Résilience visant notamment la préservation des terres agricoles. Notre croissance démographique de 1,5 % par an (pour rappel elle était de 2,5 % entre 2010 et 2020) va nous faire passer de 7 500 habitants en 2020 à 8 500 habitants en 2030.

Nous devons donc adapter nos équipements publics. Des récentes acquisitions foncières vont nous permettre d'agrandir et de rénover l'école Charles de Gaulle. Des orientations importantes ont aussi été prises en matière d'équipements sportifs. 2022 verra la réalisation de 2 terrains de padel ainsi que de 2 terrains de tennis extérieurs. Le complexe du Prieuré, construit dans les années 1970, connaîtra une nouvelle jeunesse en 2023 avec la construction d'une salle multisport à la place de la Halle Fayelle. Les réflexions sur un terrain synthétique et un pôle d'escalade sont aussi bien avancées.

Comme vous pouvez le voir nous gardons cette volonté forte de faire avancer Châteaubourg. L'esprit d'entreprendre anime vos élus.

« Le seul homme à ne jamais faire d'erreur est celui qui ne fait jamais rien ». Roosevelt nous rappelle que si nous avons peur de l'erreur, de l'échec, nous restons dans l'immobilisme et dans l'attentisme. Or, rien n'est plus frustrant que stagner et ne pas évoluer. Les certitudes négatives mènent à l'inaction.

Croyez-moi, votre conseil municipal est rempli d'optimisme en ce début d'année !

Bonne année 2022 !

TEDDY RÉGNIER
Maire de Châteaubourg

EN DIRECT

Décisions

Extraits des principales décisions du Conseil municipal
des mois de novembre et décembre.

Retrouvez les comptes rendus complets sur le site
www.chateaubourg.fr > Conseils municipaux

MARCHÉS PUBLICS

ATTRIBUTION DE L'ACCORD
CADRE DENRÉES ALIMENTAIRES

Le Conseil a attribué les lots denrées alimentaires, pour la restauration scolaire :

- Lot n°1, épicerie, aux sociétés Pro à Pro et Episaveurs ;
- Lot n°3, produits surgelés, aux sociétés Passionfroid, Réseau Krill et DS Restauration ;
- Lot n°4, produits laitiers, aux sociétés Passionfroid, Splo et Team Ouest ;
- Lot n°9, légumes, aux sociétés Vivalya et Terreazur ;
- Lot n°10, produits de la mer, à l'entreprise Terreazur ;
- Lot n°13, agriculture bio, à l'entreprise Manger bio 35 ;
- Lot n°22, volaille (circuit court), aux sociétés Volfrance et Distribution Avicole.
(Voir aussi en page 16)

ATTRIBUTION MARCHÉ
AIRE DE JEUX

Afin de remplacer l'aire de jeux actuellement installée au parc Bel Air, un marché a été lancé pour l'installation de nouveaux jeux extérieurs, accompagnés de sols

souples. Ce marché a été attribué à l'entreprise Kompan, pour un montant de 110 888,42 € HT.

ATTRIBUTION MARCHÉ
ÉQUIPEMENT SPORTIF

La mairie souhaite se doter d'une aire sportive extérieure, éclairée, comprenant 2 terrains de tennis et 2 terrains de padel tennis. Un marché a été lancé, suite à l'analyse, le Conseil municipal a validé les attributions suivantes :

- Lot n°1, terrains sportifs, attribué à Sportingsols pour un montant de 208 150 € HT ;
- Lot n°2, éclairage, à Eiffage pour un montant de 49 313,90 € HT ;
- Lot n°3, terrassements, attribué à SRAM pour un montant de 86 591,50 € HT.

FINANCES

TARIFS 2022

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs applicables en 2022, concernant les droits de place et permission de voirie, les concessions du cimetière, les locations des salles municipales et du mobilier et matériel, la garderie et la restauration.



L'emplacement des futurs terrains extérieurs de tennis et de padel, sur le complexe sportif du Sillon, non loin de la salle de L'Envolée.

NUMÉRIQUE

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES
DES ÉCOLES

La commune est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), aide de l'État. À ce titre, les dépenses pour l'acquisition de matériel informatique peuvent être subventionnées à hauteur de 25 %. Le Conseil a validé la demande de subvention pour l'acquisition de vidéoprojecteurs à ultracourte focale et d'un copieur, pour l'équipement des écoles publiques. Ces dépenses, d'un montant de 8 180,20 € HT, pourraient être subventionnées à hauteur de 2 045,05 € HT.

VIE ASSOCIATIVE

CRÉATION D'UN TERRAIN
SYNTHÉTIQUE

La Ville de Châteaubourg envisage la création d'un terrain synthétique, sur le complexe du Sillon, bénéficiant au collège et associations de football, rugby et hockey. Ce projet est éligible à la DETR, c'est pourquoi le Conseil municipal a validé le dépôt d'une demande de subvention, à hauteur de 30 % du montant des travaux, soit 120 000 € HT (dépense d'un montant de 764 000 € HT).

UN CAPTEUR D'AIR BIENTÔT INSTALLÉ !

Courant janvier, Vitré Communauté va installer, rue de Paris, un capteur d'air. Il y restera jusqu'à mi-novembre. L'objectif ? Réaliser des relevés afin d'évaluer la qualité de l'air. Plusieurs communes vont ainsi être suivies,

dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial porté par l'agglomération.

Les données récoltées seront intégrées au PCAET afin de poursuivre les actions en faveur de la qualité de l'air.

En savoir plus :
www.vitrecommunaute.org

Actualités

Le projet Futur'écoles

CHARLES DE GAULLE : DÉBUT DES TRAVAUX EN JANVIER 2023

Le projet Futur'écoles entre dans sa phase concrète.

PREMIÈRE ÉTAPE : l'école Charles de Gaulle. Le maître d'œuvre a été choisi, en l'occurrence le cabinet Louvel Architecture de Châteaubourg, et les arbitrages effectués après diagnostic, sur la faisabilité.



La nouvelle entrée se fera ici, face à l'école historique des années 1900.

Un vaste programme avec plusieurs phases de travaux en tenant compte des bâtiments actuels. C'est ainsi que la première phase sera consacrée au neuf avec la construction d'un bâtiment sur un nouveau terrain situé entre la cour de l'école et le parking de la mairie. Ce bâtiment comportera six classes dont quatre pour la maternelle et deux pour l'élémentaire, sans oublier les dortoirs et les sanitaires.

Restauration et périscolaire : une demande constante

DEUXIÈME PHASE : le pôle administratif. Ici, les choses se compliquent car on travaille sur de l'existant dans une des dernières extensions de 2004. Ce nouveau pôle comportera le bureau de la direction, la salle des enseignants, l'infirmier, le bureau du périscolaire sans oublier le réaménage-

ment de la salle de restauration. « Il y a là, un réel besoin, confie Sarah Bazin, responsable éducation. Nous avons de plus en plus d'enfants à déjeuner sur place, à midi, et à s'inscrire en périscolaire, même en période de télétravail ».

Une nouvelle entrée

TROISIÈME PHASE : l'aménagement et la sécurisation de l'accès principal. L'entrée ne se fera plus depuis la place de Gaulle mais face au virage de la rue des Tours Carrées, près de l'église. Avec un avantage : il sera plus facile ainsi aux enfants d'accéder à l'ensemble des bâtiments. Une place sera aménagée et les clôtures de l'école modifiées, ainsi que les conditions de circulation, pour un maximum de sécurité.

Place ensuite à la dernière étape des travaux avec la rénovation énergétique des bâtiments

construits dans les années 1970 et donnant sur la place Général du Gaulle. Ici, l'isolation se fera par l'extérieur, sur les façades des classes.

Les travaux de 2023 à 2026

À quand les travaux ? « Les études de maîtrise d'œuvre commenceront au premier trimestre 2022 pour lancer ensuite les travaux du nouveau bâtiment en janvier 2023. Si on tient compte des différentes étapes entre le neuf et l'existant, l'ensemble devrait être terminé pour le début 2026, conclut Noémie Pétreil, responsable d'opérations. C'est très long, car le site est occupé, ce qui implique de procéder par phases pour réduire les nuisances ».

1900, 1970, 2004 puis 2026 : l'école Charles de Gaulle va connaître sa quatrième mue au fil des exigences des époques successives.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

UNE DEMANDE POSSIBLE EN LIGNE DEPUIS PEU

Vous souhaitez effectuer une demande pour agrandir votre maison, édifier une clôture voire monter un abri de jardin ? Depuis le 29 novembre 2021, avec le GNAU, traduisez le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, vous pouvez remplir votre demande d'autorisation depuis chez vous en faisant votre demande sur le web. Avec un double avantage : aucun déplacement en mairie pour déposer votre dossier et en plus vous pourrez suivre, en ligne, l'avancement de votre demande.

Rien de plus simple : vous allez sur le site de la Ville de Châteaubourg et vous accédez à la plate-forme unique pour toutes les communes de Vitré Communauté, à l'origine de ce déploiement numérique.

Pratique :
www.chateaubourg.fr
> Rubrique Vivre > Urbanisme

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

« Cette plate-forme, qui incite à consommer de fait moins de papier, est de plus ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Bien entendu, les demandes sur papier sont toujours possibles avec les imprimés à télécharger sur le site de la mairie ou sur le site www.service-public.fr » indique Anne-Gaëlle Failler, responsable du service urbanisme, qui tient à préciser qu'« il est toujours possible de venir en mairie pour se renseigner avant la démarche sur le web. On est toujours là, à l'écoute des gens ». La Ville met même, en mairie, un ordinateur à la disposition des administrés pour réaliser leur demande en ligne.

CUa, CUb, DIA, DP, DPLT, DPMI, PA, PC, PCMI, PD : toutes ces initiales du certificat d'urbanisme au permis de démolir, apparaissent en vignette dès que vous effleurez l'initiale choisie. Le dépôt des dossiers en ligne n'est pas réservé aux professionnels ; le particulier peut y accéder également pour des demandes courantes.

En mairie : mieux orienter les gens

Autre intérêt pour cette démarche rendue obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants : un gain de temps au niveau des services, comme le souligne Anne-Gaëlle « Moins

de dossiers papier, c'est moins de traitement administratif en interne. Avec ce temps gagné nous pourrions mieux aider, renseigner et orienter les gens. ». Avec une précision : 2022 restera une année de transition ! Et une certitude : le numérique est appelé, à terme, à remplacer le papier. Tout bon pour la planète !

« Moins de dossiers papier, c'est moins de traitement administratif ! »



Adressage

UNE ADRESSE POUR TOUS !

Cela paraît évident mais avoir une adresse postale bien repérée, c'est important et à plus d'un titre ! Le bon adressage ne s'applique pas seulement au courrier, mais impacte aussi le repérage des services de secours et des différents réseaux, notamment

pour le raccordement à la fibre. Et pourtant, des adresses sont parfois incomplètes. Particuliers ou entreprises, vous devez vous assurer de bien avoir 1 numéro et 1 nom de voie ou de lieu-dit.

Vous avez un doute, une problématique ou une demande ? Adressez-vous au service urbanisme !

Contacts : mairie@chateaubourg.fr / 02 99 00 31 47 / à l'Hôtel de Ville sur les horaires d'ouverture du service.

Instantané

Nous vous proposons de découvrir concrètement toutes les implications que revêtent les délégations de vos élus : que se cache-t-il derrière les intitulés ?... Réponse ici !



Catherine Leclair,
adjointe en charge de la jeunesse

« IL FAUT ÉCOUTER ET FÉDÉRER LES ÉNERGIES »

Investir dans la jeunesse et aider les jeunes à s'investir. Une mission présentée par Catherine Leclair, adjointe référente, qui évoque ici, avec son équipe, la démarche mise en place à Châteaubourg.

Partir des besoins des jeunes

Important : toujours partir des besoins du terrain. C'est la mission de Sandrine Bompard, responsable jeunesse (lire notre encadré) qui fait des propositions à Catherine Leclair en accord avec Laurent Rossignol, responsable du secteur action sociale et jeunesse. La liste de projets établie par Sandrine est ensuite soumise à la commission jeunesse qui livre ses arbitrages, puis valide, en tenant compte de la pertinence des activités possibles.

Place ensuite à la délibération au conseil municipal où un vote est parfois nécessaire quand il s'agit de valider des tarifs, à l'exemple des camps de vacances.

Place à l'amélioration continue

D'où la nécessité de bien décider en amont, en partant des réels besoins. « Je suis toujours en lien avec Sandrine et Laurent. Ce contact permanent est nécessaire, suivant les sujets à traiter, pour toujours échanger au plus vite » poursuit Catherine convertie

à l'amélioration continue. « Il faut toujours réaliser une analyse des actions et surtout en tirer un bilan final, en prenant en compte le ressenti des jeunes car on peut toujours faire mieux ». Même démarche auprès des jeunes. « Dans le projet "Sac à dos durable" visant à promouvoir l'autonomie en vacances, nous leur demandons en échange de nous faire un compte rendu à leur retour. »

L'adjointe à la jeunesse en profite pour mettre l'accent sur la solidarité humaine : « nous participons aussi à des projets citoyens faisant appel aux bénévoles. C'était le cas récemment lors de la collecte alimentaire pour Épisol. Des jeunes sont venus. Nous accueillons aussi ceux qui sont isolés. » Les bonnes résolutions des adultes se prennent souvent dès leur jeunesse.

*Source : INSEE

1 000 jeunes de 11 à 25 ans, soit 14 % de la population, selon les chiffres de 2017*. La relève est assurée à Châteaubourg pour reprendre une formule connue. À condition de s'en occuper en proposant des activités adaptées. « Nous avons un vrai projet jeunesse pour fédérer les énergies. Avec les jeunes, il faut toujours du concret ! » annonce d'emblée Catherine Leclair, adjointe en charge de la jeunesse et de l'action sociale.

Communiquer, valoriser, accompagner

Une volonté qui s'inscrit dans le choix politique de la municipalité : « il faut écouter les jeunes, construire avec eux, communiquer, les valoriser, en résumé les accompagner » poursuit l'adjointe qui doit ensuite écrire cette partition dans la vie quotidienne.

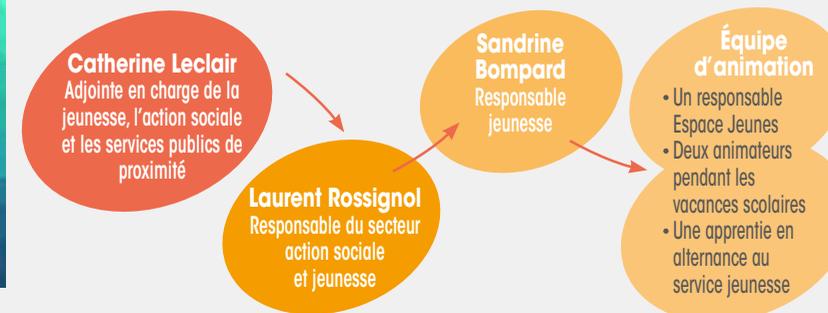
Comment concrètement ? Il s'agit d'abord d'élaborer un projet pédagogique clair, une feuille de route en somme, avec des axes de développement. En évitant la grande erreur majeure qui fait capoter les bonnes intentions : décider à partir du haut.



Sandrine Bompard et Catherine Leclair.



ORGANIGRAMME DU SERVICE JEUNESSE



UNE PASSERELLE VERS LA VIE ACTIVE



La réalisation d'un graffiti au Sillon, en juillet 2021.

Si l'Espace Jeunes concerne les 11-17 ans, le service jeunesse propose ensuite des activités, sorte de tremplin vers la vie active pour les 16-25 ans. C'est le cas avec l'opération Argent de Poche avec la mairie où les jeunes sont rémunérés en fonction des missions effectuées dans les services. On peut citer aussi les activités en partenariat avec la Mission Locale et le Service Info Jeunesse, le Point Accueil-Emploi...

SANDRINE BOMPARD

« On demande l'avis des jeunes... sinon ils ne viendront pas ! »



Une bonne ambiance au camp d'été 2021.

Toujours partir des demandes des jeunes. Sandrine Bompard en est plus que convaincue. « On part d'abord de ce que veulent les jeunes et comment sont les jeunes. On s'adapte à leur particularité. On demande leur avis sinon ils ne viendront pas. On veut donc réaliser un maximum de choses fortes avec eux. »

C'est ainsi que les jeunes vont aménager le mobilier de leur propre local, programmer des soirées de jeux vidéo, participer aux divers événements, ce qui leur permet d'être acteurs de la vie locale. Tout cela en s'adaptant à leur emploi du temps avec des activités le mercredi, le vendredi soir, le samedi et les vacances scolaires. C'est dans cet esprit que se prépare le projet ski, pour 18 jeunes de 11 à 17 ans, dans le Massif Central, au Lioran, du 7 au 17 février.

ALLER VERS LES AUTRES



Une sortie à vélo à La Corbière à l'été 2021.

L'Espace Jeunes ne reste pas cloîtré dans ses murs. Des interventions sont ainsi organisées dans les collèges dans le cadre de la prévention sur des thèmes très divers : les rapports hommes-femmes dans la société, la sexualité, les addictions au numérique, à la drogue, à l'alcool... Le tout dans une démarche très pédagogique. Notons aussi l'accent mis sur la communication via Instagram notamment. Un projet web radio est même à l'étude, avec des émissions qui seraient d'abord consultables en podcast. Sans oublier le « Aller vers », une démarche consistant à sortir des murs de la Maison Pour Tous, pour partir sur le terrain, à la rencontre des autres jeunes.

UN CONTRAT EN ALTERNANCE

Alice Bride en deuxième année de DUT carrières sociales, suit actuellement un apprentissage en alternance pendant un an à l'Espace Jeunes. Sa mission : mettre sur pied un festival pour regrouper et valoriser les jeunes sur un week-end, autour de la musique, du sport, du numérique. « C'est une première pour nous avec une jeune qui travaille pour des jeunes ! » conclut Sandrine évoquant un projet qui va se mettre au diapason de la jeunesse locale.



Alice Bride, avec des jeunes lors d'une sortie !

1 200 SENIORS DANS LA COMMUNE

Il fait si bon vivre à Châteaubourg

Les seniors aiment Châteaubourg et continuent de jouer un rôle important dans une commune sensible à leurs attentes.



1



2



3



4

1 Catherine Leclair et Laurent Rossignol, le 26 novembre 2021.
2 Les agents d'accueil de France Services et du CCAS, ici Fabienne Lyon et Marie-Line Bellon, équipe complétée par Céline Nenni, Soizic Tual et Soizic Chancerelle (non présentes sur la photo).
3 Les agents qui s'occupent de la navette et du portage des repas.
4 La Résidence Bel Air, au centre de Châteaubourg.

7 240 habitants en 2018, selon les données de l'Insee. Châteaubourg continue de se développer avec une très bonne cote, même chez les aînés. En témoigne cette anecdote. « *Je connais même des gens du sud de la France qui viennent s'établir ici pour leur retraite, suite à un rapprochement familial. Ils m'ont fait part de leur nouvelle qualité de vie et surtout apprécient le bien vivre en toute sécurité. Enfin, il suffit de prendre le train pour arriver au centre de Rennes* » indique Catherine Leclair, adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS. Les mentalités changent depuis 1970 avec une Bretagne désormais très recherchée...

1 200 seniors de plus de 60 ans

Revenons à Châteaubourg où il fait donc si bon vivre pour les 1 200 seniors de plus de 60 ans qui représentent 17 % de la population dont 478 habitants soit 7 % de plus de 75 ans. « *Nous tentons de faire le maximum en répondant aux besoins et aux attentes* » poursuit Catherine Leclair soucieuse d'être à l'écoute et de mobiliser les acteurs participant à cette dynamique du bien-vivre à Châteaubourg.

Premier constat : les seniors sont actifs et s'impliquent dans la vie locale pour créer notamment du lien entre les générations. Une manière pour eux de s'investir en tant que bénévoles et ainsi participer à cet élan de solidarité au sein des associations, des écoles...

Un vieillissement actif

« *Suite à une vie professionnelle intense, il est important de pouvoir transmettre ses expériences et continuer cette dynamique par des liens intergénérationnels. C'est le cas notamment pour favoriser une découverte des métiers* » ajoute Laurent Rossignol, responsable du CCAS, qui cite notamment l'exemple de l'Outil en main ou de l'Étoile cinéma où ce sont des retraités qui gèrent la projection des films en semaine avec notamment les séances du lundi après-midi et celles réservées aux scolaires. Autre exemple de partage : le club de l'Âge d'or. « *C'est une association qui crée du lien social et de la cohésion en encourageant les aînés à sortir de chez eux* » ajoute Laurent. « *La présence des seniors au sein des associations en qualité de bénévoles et*

membres actifs est une grande richesse qui participe énormément à la dynamique de la commune, où chacun peut trouver sa place » poursuit Catherine. Encourageons donc ce vieillissement actif chez nos aînés !

Favoriser la mobilité

Pour être actif, il faut rester mobile. À Châteaubourg, on tient à favoriser les déplacements de tous. C'est ainsi qu'une navette est mise en place tous les mercredis et vendredis matin pour favoriser les trajets vers les commerces de proximité, le marché, les professionnels de santé et les services administratifs sans oublier les événements associatifs comme les séances de cinéma, les animations ou les différents ateliers.

Cette navette intra-communale, entièrement gratuite, circule en porte à porte dans un minibus de neuf places conduit par un salarié de la Ville. Il part du domicile pour rejoindre le lieu de rendez-vous souhaité.

Signalons aussi les déplacements à l'échelle de Vitré Communauté avec Taxi.com, pour se faire vacciner par exemple.

Une priorité : être bien chez soi

Autre sujet, le logement. « *Quand on se sent bien chez soi, on va bien, on a envie de sortir et de recevoir* » poursuit Laurent qui met l'accent sur l'adaptation du logement au niveau de la sécurité dans la salle de bains, de l'éclairage pour éviter les obstacles, l'accessibilité... Il faut pouvoir anticiper les choses en en parlant autour de soi avant d'envisager éventuellement un habitat différent.

Gouverner, c'est prévoir. Les élus proposent ainsi une palette de logements différents et adaptés sur la commune. On peut retenir les 25 logements de la résidence Bel Air, le projet du petit collectif près de l'Ehpad Sainte-Marie, les différents projets des programmes privés, dans le cadre de la mixité des âges. « *On doit être force de proposition avec des logements adaptés à chaque personne, c'est-à-dire un lieu pour se sentir bien et en sécurité avec la famille et les amis* » poursuit Catherine précisant que chacun est acteur de son vieillissement.

Il vaut mieux prévenir que guérir, dit ce vieux proverbe. Là aussi, les services du

CCAS proposent de nombreux ateliers de prévention, avec trois ou quatre thématiques, tous les ans avec le Clic. Ce fut le cas en 2021 avec différents sujets : la nutrition et la santé des seniors, le soin de son corps, la sécurité au volant... des ateliers qui peuvent s'étaler sur une dizaine de séances. Profitez-en, c'est gratuit et financé par les caisses de retraite !

Démarches administratives ? Cap sur la Maison Pour Tous...

Dernier point : les démarches administratives. Facilité au sein de la Maison Pour Tous, le label France Services apporte un plus indéniable. « *Nous voyons de plus en plus de salariés se déplacer pour constituer leur dossier retraite* » poursuit Laurent qui évoque aussi les ouvertures de droits. « *Ici, chacun trouve une équipe à son écoute pour les démarches administratives et numériques* ».

Par exemple, le crédit d'impôt pour les services à la personne, aide(s) financière(s) pour la perte d'autonomie, allocations logement... Beaucoup de personnes n'en

ont pas toujours connaissance. Catherine et Laurent les encouragent à se renseigner. « *N'hésitez pas, vous serez reçus en toute discrétion et simplicité, au CCAS et à France Services, pour vos dossiers. Nous vous encourageons à faire la démarche.* »

Allez, en ce début de janvier 2022, on prend de bonnes résolutions pour la nouvelle année. Cap sur la Maison pour Tous... pour encore mieux vieillir à Châteaubourg !

Pratique : CCAS

À la Maison Pour Tous - 9 rue Louis Pasteur
02 99 00 87 63
ccas@chateaubourg.fr
Le lundi, de 9h à 12h30 ; du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
www.chateaubourg.fr
> Rubrique Vivre > Senior

Sur le vif



8 nov. Sculpture participative : ce sont près de 200 personnes, petits et grands, qui ont créé de manière collective l'œuvre « Les processionnaires », avec l'artiste Simon Augade !



11 nov. Commémoration du 11 novembre : cette année, le centenaire des monuments aux morts était aussi célébré.



20 nov. Maison de l'Enfance : ce bel équipement a été inauguré, en présence des officiels et partenaires.



3 déc. Téléthon : parmi les nombreuses associations à avoir proposé des animations pour ce temps fort, le club de basket a vu la vie en fluo !



4 déc. Sainte-Barbe : la cérémonie a aussi été l'occasion de signer une convention pour l'accueil des enfants des pompiers volontaires au sein des services périscolaires.



10 déc. Inauguration France Services : la Maison Pour Tous a été labellisée France Services, l'inauguration s'est tenue en présence des officiels et partenaires.



5 déc. Expo-vente Playmo Aventures : des visiteurs en nombre et curieux pour découvrir les univers playmo !



11 déc. Marché de Noël de Broons : ambiance festive au cœur du bourg de Broons-sur-Vilaine !

Vivre ensemble

LE NOUVEL ITEP LES ROCHERS

UN ENSEMBLE ÉCOLOGIQUE ET FONCTIONNEL CHAUFFÉ AU GÉO-SOLAIRE

Le bâtiment, toujours en construction ce 29 novembre 2021, affiche déjà un volume imposant avec ses nombreuses baies vitrées orientées plein sud. Un site unique, dans un coin tranquille, sur les hauteurs de Châteaubourg.



Le nouveau bâtiment orienté plein sud sur les hauteurs de Châteaubourg...

« Malgré les contraintes de la Covid et ses conséquences sur l'approvisionnement des matériaux, nous devrions avoir les clés au printemps, pour une rentrée effective en septembre 2022 » indique Damien Tellier, directeur de l'itep Les Rochers, qui suit le chantier. L'implantation est bien choisie, en contrebas du bâtiment historique construit à la fin du 19^{ème} siècle, avec un dénivelé qui épouse le terrain, ce qui permet de développer des volumes intéressants sans monter dans les étages.

Un bâtiment positif avec des factures modérées !

« Nous avons tenu à respecter l'environnement en faisant notamment appel à la géothermie complétée par des panneaux solaires pour obtenir un chauffage très économique » poursuit le directeur ajoutant même « c'est un bâtiment positif. Nous paierons très peu d'électricité, nous espérons même pouvoir revendre du courant ! »

Façade en châtaignier et isolation optimale

Bien entendu, l'énergie la plus économique reste celle qui n'est pas consommée. Dans

ce nouveau bâtiment, l'isolation est optimale : étage en ossature bois, isolation avec épaisse couche de laine de bois, vitres de trois centimètres... Ici pas de ponts thermiques, ni de courants d'air, le tout avec une façade en bois de châtaignier à l'état brut qui va se patiner avec les années. « Par ailleurs, nous inversons les flux de chauffage. La température des locaux du jour est récupérée pour chauffer ceux de la nuit » ajoute le directeur évoquant une construction qui se fonde dans l'environnement et la topographie. « Nous avons gardé de la terre végétale. Tout ce qui reste autour sera végétalisé et arboré pendant cet hiver 2021-2022 ». Le nouvel espace doit en effet respecter les contraintes d'un site protégé et naturel inscrit dans le périmètre des Bâtiments de France, autour de l'église.

Et l'ancien bâtiment ?

Et à propos, que va devenir l'ancien site, lui-même bien ancré dans le paysage local depuis des décennies ? Pas de soucis pour trouver des candidats. « Rien n'est arrêté pour l'instant. Tout sera pensé en concertation avec la mairie. Nous avons un repreneur potentiel », ajoute Damien Tellier sans rien dévoiler mais en évoquant une règle incontournable : « nous visons la pérennité d'une activité à vocation

sociale qui soit en cohérence avec la volonté de la famille David, donatrice du bien dans les années 1970. » Donc après le déménagement des locaux actuels, un nouveau projet pourrait prendre le relais dans la foulée.

Un ensemble plus fonctionnel

Dans l'attente, les jeunes de l'itep Les Rochers et le personnel étrenneront leur nouvel espace de vie après l'été prochain, dans un bâtiment plus fonctionnel, sur deux niveaux avec au rez-de-jardin des locaux de nuit et de vie tandis que l'étage comportera trois blocs distincts : le secrétariat et l'ambulatorio, le thérapeutique et l'accueil de jour. Les vastes salles ouvertes sur l'extérieur laissent déjà deviner, dans ce chantier, des espaces agréables ouverts sur le soleil et la nature environnante.

Un city-park sera également réalisé à l'extérieur sans oublier le parking destiné au personnel. « Nous pourrions ainsi désengorger les places occupées par les voitures du personnel sur les rues communales. » Des espaces libérés qui seront également appréciés par les riverains. Tout a donc été bien pensé dans ce projet qui va devenir une réalité aux premiers beaux jours de 2022.



... un ensemble toujours en chantier ce 29 novembre 2021. Au fond l'itep actuel.

VIE ASSOCIATIVE

SCFC

L'union fait la force ... et marque des buts !



Sept victoires pour sept matches joués en ce 21 novembre 2021. Un chiffre porte-bonheur. Qui dit mieux ? L'équipe fanion du SCFC - traduisez Stade Castelbourgeois Football Club - engrange les succès, en D1, en cette première partie de saison 2021-2022. Alors une montée en Régionale 3, niveau Ligue, en 2022-2023 ? À cœur vaillant, rien d'impossible...

Aucune réussite n'est le fruit du hasard. La naissance du SCFC, en ce mois de juin 2021, suite à la fusion du CFC - le Châteaubourg Football Club - et du CSMFA - le Châteaubourg Saint-Melaine Football Association - marquera les annales de l'association. Un projet d'ailleurs salué par la mairie très favorable à cette fusion.

« Nous avons voulu créer un pôle de foot attractif entre Rennes et Vitré et proposer plus



Les membres du nouveau bureau né de la fusion des deux clubs.

de visibilité au sport du ballon rond » affirme d'emblée Grégory Le Lièvre, un président dynamique qui entend innover dans tous les domaines avec une équipe soudée qui s'investit dans cette synergie pour animer un club de 24 équipes avec 400 licenciés. Logo, nouvelles couleurs marine et blanc, nouveau site web, boutique textile en ligne avec vente à prix coûtant... : tout le monde ici joue la carte du SCFC.

Le foot en distributeur de bonheur

L'équipe fanion apprécie aussi les supporters qui renouent avec le stade Théo Bottier. « On compte environ 250 spectateurs, le sa-

medi soir » poursuit Grégory, précisant que le club a investi dans une sono, et fait aussi appel à un foodtruck. « Le sourire est revenu dans une période pas facile. On rassemble tout le monde et on sent les gens heureux ». Une preuve ? Venez assister au derby contre l'AS Vitré, ce samedi 29 janvier à 18h. Le foot s'est transformé en distributeur de bonheur à Châteaubourg !

EN SAVOIR PLUS

www.stadecastelbourgeoisfc.com
et Facebook : stadecastelbourgeoisfc

CHATORANDO

Une nouvelle dynamique pour un dépaysement à pied !

« Les grandes pensées naissent en marchant » écrivait déjà, en 1889, le célèbre philosophe Nietzsche. Des chercheurs américains de Stanford ont même prouvé que la marche stimule la créativité. On sait tous enfin que cette activité est très bénéfique pour la santé. Et c'est, sans doute le sport le moins coûteux : une paire de chaussures, un petit sac à dos et c'est parti !

Chatorando a bien ciblé tous ces avantages depuis sa création. « C'est une activité sportive qui reste conviviale en apportant un véritable enrichissement personnel à tous les participants du club » confie en chœur Jean-Paul Larcher, Gérard Haquet et Julien Perrudin, respectivement président, secrétaire et trésorier du club depuis 2020.

L'association organise des randos de 10 à 12 kilomètres, les mardis et samedis après-midi, dans un rayon de 30 kilomètres autour de Châteaubourg. Le club programme aussi des sorties de 11 à 15 kilomètres, en élargissant cette fois le rayon à 80 kilo-



Les marcheurs de Chatorando lors de la traversée de la Baie du Mont Saint-Michel, en septembre 2019.

mètres. Avec une constante : départ place du marché.

Sport et convivialité pour 3 € par mois !

« Et nous avons des projets ! » poursuit le trio dynamique bien décidé à doubler l'effectif actuel. Parmi ces idées nouvelles, citons les randos buissonnières de 4 à 6 kilomètres autour de Châteaubourg, avec un concept phare « Moins loin, moins vite et moins longtemps ». Autres projets : la marche rapide, la formation des animateurs et l'intérêt porté au milieu naturel sans oublier les participa-



De gauche à droite Julien, Jean-Paul et Gérard.

tions au Téléthon, Atout'âge... De nombreux arguments pour rejoindre Chatorando qui offre, pour 3 € par mois, le dépaysement à votre porte. Alors, en avant, marche !

EN SAVOIR PLUS

Cotisation annuelle au club 7 € + licence FFRP avec assurance RC et accidents corporels 28 € soit 35 € par an.

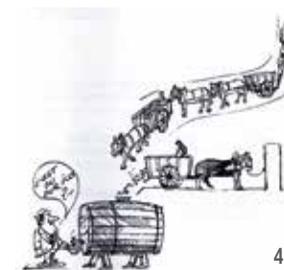
Contacts : Jean-Paul Larcher au 06 47 04 53 58

Histoire

LA DISTILLERIE DANS LES ANNÉES 1950

UN TRAVAIL SAISONNIER QUI PAYAIT BIEN !

Début des années 1950. Châteaubourg est déjà un pôle d'emploi avec notamment la distillerie qui attire de nombreux saisonniers de la commune. Une autre époque où on aimait tellement la semaine de 35 heures qu'on en faisait nettement plus de deux en sept jours.



- 1 *Années 1950 : c'est la pleine saison avec le stock de pommes. À gauche, la distillerie, à droite les wagons pour l'acheminement par rail.*
- 2 *Les agriculteurs attendent la pesée de leurs chargements de pommes.*
- 3 *La distillerie dans les années 1950 avec au premier plan, à gauche, des logements pour le personnel.*
- 4 *Un long cortège de fournisseurs (Dessein Alsim).*

Tous les jeunes de Châteaubourg, en mal d'emploi, ont transité par la distillerie. C'était en effet un job bien payé avec les heures supplémentaires. Et l'argent manquait, en ces difficiles années d'après-guerre.

La distillerie était installée à l'emplacement actuel des Vergers de Châteaubourg, du groupe Lactalis, une unité qui emploie 190 salariés en 2021 avec un service continu en 3x8 sur des lignes de production modernes sortant des produits pour la grande distribution et l'industrie. « Nous recrutons toujours une vingtaine de saisonniers d'octobre à décembre. Nous sommes donc à 215 aujourd'hui en pleine saison » indique Franck Mouchotte, Directeur Général et, coïncidence, lui-même descendant de M. Mouchotte, un grand-oncle, qui décida de s'installer à Châteaubourg en 1917 avant de créer la distillerie en 1936. « Il y avait ici trois atouts : le train, l'eau de La Vilaine et bien entendu la matière première avec les pommes ».

De l'alcool à 96°4

Nous sommes en 1952. Louis Jénin* (1934-2020) travaille en tant que saisonnier dans une distillerie qui connaît une forte activité. « Elle traitait en moyenne 400 tonnes de pommes par jour pour fabriquer 200 litres d'alcool ». Pas question cependant d'en prendre pour l'apéro ! En effet, on transforme 80 % de cette production pour sortir de l'alcool, de bon goût, à 96°4, pour les pharmacies et la fabrication des liqueurs. « Le reste, à savoir 20 % était constitué d'alcool à 80°, de mauvais goût pour l'alcool à brûler » poursuit Louis Jénin qui évoque aussi les huiles essentielles pour les parfums. Il restait enfin une quinzaine de tonnes de marc pour l'alimentation du bétail et de la pectine destinée à gélifier les confitures et les gelées de fruits.

Une queue interminable de tombereaux

Il reste à acheminer la matière pre-

mière à la distillerie avec des moyens très disparates. En période d'affluence, on aperçoit une queue interminable qui s'étire sur toutes les routes de l'usine. À tel point que plusieurs producteurs de pommes n'atteignent pas la bascule dans la journée, pour la pesée. « Certains agriculteurs laissaient leur tombereau sur place après avoir dételé leur cheval et revenaient le lendemain reprendre leur place dans la file » poursuit Louis qui observe cet embouteillage hippomobile quand il se rend au travail. À l'époque, les fermes du secteur comptent de nombreux pommiers et cette activité saisonnière apporte des revenus complémentaires dans l'exploitation.

Des semaines de 84 heures avec des week-ends de 18 heures de travail !

L'usine tourne en continu, sans le moindre arrêt. Vers 1950, on ne parle pas encore de trois huit mais de deux

LISTES ÉLECTORALES

Inscription en mairie !

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Les législatives sont programmées les 12 et 19 juin 2022.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont à déposer en mairie au plus tard le 4 mars 2022. Pour les personnes n'ayant jamais été inscrites, la demande est à faire en mairie ou bien en ligne sur le service-public.fr, en vous munissant :

- d'une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans ;
- un justificatif de domicile à votre nom (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe de moins de 3 mois ; quit-

tance de loyer non-manuscrite de moins de 3 mois).

Les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent fournir au service élections un justificatif de domicile établi à la nouvelle adresse.

Enfin, chaque Français qui devient majeur est inscrit d'office sur les listes électorales, dès lors qu'il a effectué la démarche de recensement citoyen à 16 ans. Attention, si ce recensement a été fait tardivement

ou qu'un changement d'adresse est intervenu depuis, il convient de faire une demande d'inscription à la mairie.

PRATIQUE : Chaque électeur peut vérifier son inscription sur le site : www.service-public.fr > Vos droits



« dans un petit coin tranquille pour dormir un peu mais gare car le jet d'eau utilisé pour le nettoyage des cuves n'était pas loin et votre copain se faisait un plaisir de vous réveiller brutalement par ce moyen infallible ! ».

Quand Grossomodo veut battre son record au lancer de châtaigne...

La saison à la distillerie constitue parfois l'unique emploi salarié annuel. C'est le cas de Grossomodo qui habite une maison très modeste et cultive un lopin de terre en élevant aussi des lapins, de la volaille et une vache pour son lait. Le circuit court écologique, avant l'heure en somme. Grossomodo est un personnage dans l'usine. Un jour après 19 heures, le jour de la paye, une trentaine de personnes se dirigent vers le grand atelier où il va tenter de battre le record du canton du cracher de châtaigne.

... finalement invalidé à 4,38 mètres !

Il tente de dépasser le petit drapeau placé à 4,12 mètres, son précédent record. Il s'élance. Échec à 3,89 mètres. Seconde tentative : 4,38 mètres ! Mais il a mordu la ligne de lancer. Le record du canton n'est pas validé. Une altercation se produit avec le « commissaire » du jour. Tout rentre dans l'ordre. Dernier essai, Grossomodo se lance... et avale sa châtaigne, avant de rentrer chez lui. On fêtait la paye avec les moyens du bord, après des semaines chargées. En cette fin 2021, on évoque les 39, 35 voire 32 heures. Bien loin des 84, avec les heures sup' au-delà de 48 heures. C'était en 1952, il y a 70 ans.

*Sources : Livre « La Ville Lumière ou Châteaubourg toujours », Louis Jénin, 1996. Photos : Franck Mouchotte

Rencontres

DENRÉES ALIMENTAIRES

QUALITÉ ET GOÛT DANS LES ASSIETTES DES ENFANTS !

À Châteaubourg, l'équipe restauration, sous la responsabilité de Billy Grey, œuvre avec passion pour réaliser chaque jour 500 repas équilibrés et variés. Avant que ces derniers ne soient dégustés dans les cantines, un travail minutieux est réalisé pour se fournir en denrées alimentaires. Explications du processus !



Commander pâtes, légumes, viandes, poissons et autres fromages, un travail du quotidien pour l'équipe restauration de Châteaubourg. Pour ce faire, un marché a été relancé, qui prend effet pour cette année 2022.

Les exigences

Ce nouveau marché va répondre aux exigences de la loi Égalim (états généraux de l'alimentation), mais également aux volontés politiques. Ces dernières mettent l'accent sur les produits locaux et l'agriculture biologique, qu'il convient de favoriser. Mais aussi d'autres aspects tels que les déchets (emballages, contenants récupérés...), la livraison (diminution des délais et de l'impact sur l'environnement) et la saisonnalité.

Quant à la loi Égalim, applicable au 1^{er} janvier 2022, elle implique de compter 50 % de produits alimentaires durables de qualité dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. Les mentions prises en compte concernant la qualité des produits alimentaires ou la préservation de

l'environnement sont le label rouge, l'appellation d'origine, l'indication géographique, la spécialité traditionnelle garantie, la mention « issu d'une exploitation de haute valeur environnementale » et la mention « fermier ».

Un accompagnement

Pour mener à bien cette sélection, la mairie a eu recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), à savoir la centrale d'achat VALAE. Des lots ont été formalisés, relevant des circuits courts d'une part, mais aussi du circuit traditionnel (avec des prestataires locaux également). Ce recours à la centrale d'achat réunit plusieurs avantages :

- obtenir des tarifs avantageux ;
- acheter des produits locaux, bio ou labélisés ;
- accéder à un logiciel spécialisé dans la prise de commande, intégrant également une aide au suivi des obligations de la loi Égalim.

La méthode d'achat est très simple, le but est de rationaliser et d'englober plusieurs

lots sur les mêmes fournisseurs afin de minimiser l'impact du transport de marchandises.

Enfin, le recours à cette centrale n'est pas exclusif, ce qui permet de faire appel hors marché à des fournisseurs, essentiellement locaux, toujours dans le respect des règles de la commande publique. Ainsi, Billy Grey souligne : « *il ne faut pas hésiter dans ce cadre à aller chercher des savoir-faire, et notamment au niveau local. C'est ainsi que nous travaillons pour le pain avec la maison Sorignet et Bio Honoré, avec la Maison Hermine pour les pâtes, les compotes proviennent des Vergers de Châteaubourg, et enfin pommes et œufs du Verger du Miton-Cranne à Domagné.* »

Des processus d'approvisionnement et de préparation écoresponsables... Deux préalables indispensables pour mener à bien la démarche éducative jusque dans l'assiette : manger sain, fait maison et de saison ; mais aussi et surtout prendre du plaisir à se nourrir et à découvrir.

CLAUDE BANQUETEL

« Il faut aller vers les autres en partageant des valeurs »

Je suis entré à la mairie en 1966 comme employé de bureau se souvient Claude Banquetel qui fera ainsi toute sa carrière à la Ville de Châteaubourg. Qui n'a pas connu Claude, un homme souriant et agréable, toujours prêt à rendre service tant à la mairie qu'au sein du corps local des sapeurs-pompiers ?

Dans les années 1960, les effectifs municipaux étaient réduits à leur plus simple expression ! « *Il y avait Paul Derennes, le secrétaire général entouré de deux employés de bureau et d'un agent technique qui était aussi fossoyeur* » évoque Claude qui garde un excellent souvenir de ses débuts. « *C'était un plaisir de travailler avec Paul. Sur le plan humain, c'était quelqu'un à l'écoute des gens. On ne pouvait que bien s'entendre.* »

41 ans à la Ville de Châteaubourg...

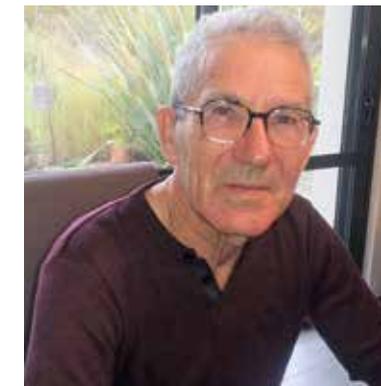
Soucieux de progresser, Claude Banquetel passe par tous les postes, suit des cours en formation continue à la fac de droit de Rennes puis à l'Enac d'Angers avant de prendre la suite de Paul Derennes en 1989, pour devenir Directeur

Général des Services jusqu'en juillet 2007. Que de souvenirs en 41 années d'activité à la Ville de Châteaubourg. « *J'ai connu douze maires avec la fusion-association de Broons-sur-Vilaine et Saint-Melaine. C'est une exception ! Je me souviens surtout de Paul Lemoine avec qui j'ai travaillé pendant 18 ans. On se complétait dans un climat de confiance réciproque.* »

Claude tient à ce sujet à rappeler une anecdote intéressante. Nous sommes en 1978, dans les salons d'Ar Milin' où Pierre Méhaignerie vient remettre la légion d'honneur à Albertine Burel. Paul Lemoine y rencontre Paul Dadou, le PDG créateur de la Sorep. « *Je cherche un bâtiment pour m'installer* » lance l'industriel. « *J'ai ce qu'il vous faut !* » rétorque le maire. « *En fait, il n'y avait rien et il nous dit « Faites le nécessaire pour mettre en place une usine-relais ! »* ». Ce sera la première du département, voire de la région.

... 27 ans chez les pompiers...

Claude s'engage aussi comme sapeur-pompier volontaire en 1971 puis gravit les échelons pour devenir lieutenant chef de centre



Claude Banquetel, le 20 novembre 2021.

en 1985, une fonction qu'il occupe jusqu'en 1998 quand il devient capitaine honoraire, en retraite.

Des souvenirs ? Beaucoup bien entendu. Claude n'a rien oublié. « *Être sapeur-pompier, c'est aussi intervenir en urgence sur des situations dramatiques comme le quintuple meurtre de Saint-Didier à l'été 1997, les inondations de La Vilaine, les victimes désincarcérées, l'incendie de Bruz avec 20 morts... sans oublier les autres missions délicates quand il fallait accompagner le maire pour annoncer le pire à la famille.* »

À noter que Claude est également engagé auprès de l'Ehpad Sainte-Marie, depuis 22 ans, en tant qu'administrateur dont huit années de présidence.

Pas facile de mener toujours de front les responsabilités à la mairie et chez les pompiers. « *Maintenant c'est avec plaisir que nous allons au centre de secours lors des différentes manifestations officielles et amicales. Merci à mon épouse et à mes enfants qui ont vécu cette période lors de ces absences rythmées au son de la sirène.* »

... et des mémoires !

À la retraite, Claude travaille sur un autre projet et réalise le livre « Châteaubourg d'hier à aujourd'hui ». C'est devenu la bible de l'histoire locale. Et le présent, en 2021 ? Il y a bien entendu la famille et toujours une activité associative. « *Il faut profiter des bons moments quand on peut car une vie passe très vite* » conclut Claude avant de préciser « *mais il faut surtout aller vers les autres, en partageant ensemble des valeurs.* » Ne l'oublions jamais, l'Homme est avant tout un être social.



1996 : Chez les sapeurs-pompiers, avec de gauche à droite Michel Gautier, Henri Esnault, Claude Banquetel, chef de corps, René Legendre et Jean-Claude Sourdrille.

État civil

JUSQU'À MI-DÉCEMBRE

NAISSANCES

Valentin DAVID, né le 13 septembre 2021

Lyse BEAUNISSANT, née le 17 septembre 2021

Gabriel LETOURNEUR, né le 10 octobre 2021

Louis TRAVERS, né le 15 octobre 2021

Aaron SUBIRY, né le 19 octobre 2021

Marion ALLORO, née le 21 octobre 2021

Mia SCHIAPPARELLI-GÉRARD, née le 22 octobre 2021

Rose PICHON, née le 26 octobre 2021

Gaspard GAUTIER, né le 8 novembre 2021

MARIAGES

Charlotte DERAMBURE et Sébastien LEGAULT, le 16 octobre 2021

Romain FOUGERAIS et Pauline DELEURME, le 30 octobre 2021

DÉCÈS

Jean DORÉ, 86 ans, le 13 octobre 2021 à Cesson-Sévigné

Rosemonde BERNAUD veuve LE PALLEC, 86 ans, le 24 octobre 2021 à Vitré

Jean PANNETIER, 92 ans, le 12 novembre 2021 à Châteaubourg

Germaine GASTÉ veuve FROC, 98 ans, le 12 novembre 2021 à Châteaubourg

François LELIÈVRE, 81 ans, le 12 novembre 2021 à Saint-Grégoire

Hervé LECOMTE, 58 ans, le 16 novembre 2021 à Rennes

Francis MARTIN, 89 ans, le 1^{er} décembre 2021 à Vitré

Francisco SARRAT BERNAD, 96 ans, le 2 décembre 2021 à Châteaubourg

Juliette BRICET veuve RENAULT, 95 ans, le 5 décembre 2021 à Vitré

Pierre LELIÈVRE, 91 ans, le 10 décembre 2021 à Chantepie

Marie-Jeanne HOUALET veuve LOUAPRE, 75 ans, le 11 décembre 2021 à Châteaubourg

COMMERCE

LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



YANN LAURENT, COACH SPORTIF

06 65 71 66 22 - YANN-COACH35@ORANGE.FR - INSTAGRAM : YL.COACHSPORTIF.CHATEAUBOURG
FACEBOOK : YANN COACHSPORTIF CHÂTEAUBOURG

Coach sportif diplômé depuis une dizaine d'années, Yann Laurent propose des coachings sur-mesure, adaptés à tout type de public et tout objectif. Les séances se font en individuel, en duo ou en groupe, en extérieur (parc, stade, terrain multisport), à domicile (du client ou du coach sportif) ou en visio.

Au programme boxe, step, sangles TRX, fitness, élastiques et/ou haltères en fonction de vos objectifs : problème de dos, hypofitness, renforcement musculaire, perte de poids....



VILOC

ISABELLE.MENARD@VILOC.BZH - 02 99 00 26 24 - WWW.VILOC@BZH
FACEBOOK : VILOC-EONNET SERVICES - LINKEDIN : KÉVIN EONNET VILOC

Filiale du groupe Eonnet, Viloc est une société de location de véhicules poids lourds et utilitaires sans conducteurs, à destination des particuliers et professionnels. Basée d'abord à Moréac (56), la société, dirigée par Kévin Eonnet, est venue s'implanter à Châteaubourg dans les mêmes locaux qu'une autre filiale du groupe Eonnet :

TFR. C'est avant tout la proximité avec des clients de longue date et la bonne visibilité en bord de voie rapide qui ont incité Viloc à s'implanter sur le territoire où la location s'articule principalement autour de véhicules frigorifiques.



AQUALOGIA

PRESSINGCHATEAUBOURG.AQUALOGIA@GMAIL.COM - 02 23 27 32 19
FACEBOOK : PRESSING AQUALOGIA CHÂTEAUBOURG

Installé dans la zone commerciale de la Bretonnière, Aqualogia, pressing écologique, utilise comme seul solvant l'eau. La lessive est biodégradable et les techniques utilisées permettent de nettoyer tous les types de fibres y compris le daim, le cuir ou les tapis tout en consommant peu d'énergie.

Solène Bouvier, souhaitant s'inscrire dans une démarche écoresponsable depuis longtemps, a pris un tournant dans sa carrière en troquant sa blouse blanche de préparatrice en pharmacie contre ce pressing écologique. Formée par Aqualogia, Solène fait aujourd'hui partie du réseau composé d'un peu plus de 150 pressings en France.

Agenda



Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'évoluer, voire d'être annulés. Nous vous invitons donc à vous renseigner auprès des organisateurs.

JANVIER

MARDI 4 JANVIER
Établissement Français du Sang
Collecte
La Clé des Champs

SAMEDI 15 JANVIER
Étoile Cinéma
Ciné marathon
« Retour vers le futur »
Cinéma

FÉVRIER

SAMEDI 26 FÉVRIER
Association École Zélie de Koupela
Repas à thème
La Goulgatière

DIMANCHE 27 FÉVRIER
APEL école Saint Melaine
Loto
La Clé des Champs

MARS

JEUDI 4 MARS
ACAM
Conférence
Maison de l'Enfance



« FESTI'MÔMES »

LE FESTIVAL DES TOUT-PETITS REVIENT !

Du 14 au 26 février, place à l'espace... belle thématique de cette nouvelle édition du festival qui propose de nombreux temps forts et activités aux tout-petits. Expositions, ateliers, spectacle... programme complet à venir sur le site www.chateaubourg.fr
Pratique : inscription en ligne uniquement.

CONCOURS DE NOËL DES MAISONS DÉCORÉES

BRAVO AUX GAGNANTS !

Pour la 1^{ère} fois en décembre, un concours de Noël des maisons décorées a été proposé aux Castelbourgeois. Ce sont 20 foyers qui se sont inscrits, et qui ont été scrutés par le jury des élus. 3 d'entre eux se sont vus récompensés. Bravo à eux !



1^{er} prix,
Madame Leclerc-Meril,
70 rue des Albatros.



3^{ème} prix, Joël Gouaillier,
11 rue de la Forge.



2^{ème} prix, Madame et Monsieur Caradec,
3 allée des Jonquilles.

*Une très
belle année 2022
à tous !*



©Crédit photo : Sonia Picot / "Les processionnaires", œuvre participative créée par les habitants, accompagnés par l'artiste Simon Augade.

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : les mardi et vendredi,
de 15h à 19h, le mercredi de 10h30
à 12h30 et de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h

Centre Communal d'Action Sociale

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 87 63

ccas@chateaubourg.fr
Horaires : le lundi, de 9h à 12h30,
du mardi au vendredi, de 9h à
12h30 et de 14h à 17h.

www.chateaubourg.fr



France
services



Active & Sportive

Villes et Villages Français